

# POUR QUE PARIS MONTRE L'EXEMPLE EN MATIÈRE DE CONDITION ANIMALE

## INSTITUTION

- Maintenir la délégation à la condition animale.
- Doubler le service "Animal en Ville".
- Mettre en place un budget dédié à la condition animale.
- Faire appliquer rigoureusement la charte dite de bien-être animal (adoptée en Conseil de Paris en 2021).
- Former de la police municipale et des autres délégations à la réglementation en vigueur sur la protection animale et à la charte bien-être animale.

## PÊCHE DE LOISIR ET CHASSE

- Ne pas octroyer de subventions aux Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) ainsi qu'aux associations de chasse.
- Ne pas autoriser les AAPPMA et les associations de chasse à présenter des animations dans les écoles.
- Ne pas autoriser la pêche de loisir dans les lacs des Bois et sur le canal de l'Ourcq.
- Ne pas autoriser l'empoisonnement dans le but de pêcher dans les lacs des Bois.

## CULTURE

- Intégrer la condition animale au programme culturel de la Ville (conférences, projections, expositions, soutenir la JMDAL...).
- Créer un fonds "condition animale" dans une ou des bibliothèques.

## ANIMAUX DE COMPAGNIE

- Ne pas autoriser de salons animaliers (vente ou exposition de poissons, chats, chiens, reptiles, oiseaux...) dans des lieux qui appartiennent et/ou sont gérés par la Ville, y compris en cas de Délégation de Service Public (DSP), ni en faire la promotion.
- Rappeler la réglementation interdisant de vendre ou d'offrir des poissons rouges sur des fêtes foraines dans les autorisations d'occupation de la voie publique et verbaliser les infractions d'une amende 4<sup>e</sup> classe (comme le prévoit la loi).
- En finir avec la traction animale au Bois de Vincennes et placer les 2 chevaux de trait dans un refuge.

## ALIMENTATION

- Exclure le foie gras de la commande publique.
- Instaurer deux journées végétariennes ou végétaliennes hebdomadaires dans la restauration scolaire.

## ANIMAUX LIMINAIRES

- Financer la stérilisation et l'identification des chats errants.
- Ne pas utiliser de méthodes cruelles visant les pigeons (captures, mise à mort, stérilisation chirurgicale ou effarouchement).
- Ne pas utiliser de pièges à colle.
- Expérimenter des méthodes non létales visant les rats accompagnées d'un suivi scientifique.
- Ne pas utiliser de feux d'artifice classiques (possibilité de remplacer par des feux silencieux ou d'autres alternatives comme les drones, les lumières...).
- Agir pour mettre fin aux idées reçues sur les animaux liminaires.
- Sanctuariser l'île de Reuilly au Bois de Vincennes (fermeture au public pour que les animaux soient tranquilles).
- Continuer la sanctuarisation de la darse du Rouvray à Paris 19<sup>e</sup>.

## CAPTIVITÉ ANIMALE

- Faire une dénomination de rue en mémoire à Mevy, la tigresse évadée d'un cirque et abattue à Paris en 2017.
- Ne pas autoriser d'animations avec des équidés ou "animaux de ferme" sur le domaine public.
- Ne pas autoriser de spectacles avec des animaux domestiques ou sauvages sur le domaine municipal.
- Continuer à ne pas autoriser de tournages sur le domaine municipal s'il y a des animaux sauvages captifs.
- Ne pas louer de lieux ou ne pas renouveler les baux à échéance pour des zoos ou des aquariums, comme l'Aquarium de Paris.
- Prendre position publiquement pour la fermeture des zoos/aquariums et ne pas en faire la promotion.
- Organiser la transition vers la fin de la détention et l'exhibition des oiseaux captifs aux Serres d'Auteuil (placement dans un refuge, pas de reproduction ni de remplacement).
- Fermer la Ferme de Paris ou la transformer en refuge (pas de reproduction, animaux issus de sauvetages ou saisies et qui décèdent sur place, pas d'achat à des éleveurs).
- Ne pas soutenir par voie de communication les événements relatifs à la captivité animale.

Je soussigné-e .....  
candidat-e aux élections municipales de Paris ou  
pour le.....arrondissement de Paris, m'engage, au cours  
de mon mandat, à agir pour concrétiser les mesures  
cochées à l'échelon municipal et métropolitain (par le  
biais de délibérations, arrêtés, vœux, communications...).

Fait à ....., le .....

Signature :



MERCI DE NOUS RETOURNER  
CE DOCUMENT SIGNÉ À PAZ@ZOOPOLES.FR